



Pour diffusion immédiate : 23/04/2024

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

**PENDANT LA SEMAINE DE LA TERRE, LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE
60 MILLIONS DE DOLLARS POUR UN NOUVEAU PROGRAMME DE
SUBVENTIONS POUR LA RÉSILIENCE VERTE**

***Le programme de subventions financera des projets d'infrastructures vertes,
notamment des toits verts, des rues vertes et des revêtements perméables***

***Il fait progresser le plan global de résilience de l'agenda de la gouverneure
Hochul sur l'état de l'État 2024***

Les candidatures seront mises en ligne le 1er mai

Pour célébrer la Semaine de la Terre, la gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui que 60 millions de dollars sont disponibles pour le cycle inaugural d'un nouveau programme de subventions pour la résilience verte. Le nouveau programme fournira des subventions aux communautés exposées aux inondations et les aidera à entreprendre des projets innovants d'infrastructure verte tels que des toits verts, des rues vertes et des revêtements perméables. Cette mesure fait progresser le plan d'eau propre et de résilience de la gouverneure annoncé dans son discours sur l'état de l'État 2024.

« Les phénomènes météorologiques extrêmes sont devenus réguliers dans notre État, et des infrastructures solides et durables constituent notre première ligne de défense », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Nous réduisons de manière draconienne les émissions de gaz à effet de serre dans tout l'État de New York, et nous devons simultanément nous préparer aux tempêtes à venir. Le programme de subventions pour la résilience verte (Green Resiliency Grant, GRG) est une étape importante pour construire des infrastructures plus durables et protéger nos communautés pour les générations à venir. »

Le GRG est un programme de subventions concurrentiel conçu pour aider les communautés à mettre en œuvre des projets d'infrastructure verte transformateurs et à fournir des avantages tels que :

- **Des communautés plus sûres et plus résilientes** : atténuer les inondations pour mieux protéger nos maisons et nos entreprises.
- **Une eau et un air plus propres** : réduire et traiter les eaux pluviales à la source.
- **Des villes plus fraîches** : la réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain crée un environnement plus confortable.
- **Des écosystèmes prospères** : la restauration des habitats nous aide à ramener la nature dans les communautés.
- **Des communautés dynamiques** : l'embellissement attire les investissements et revitalise les quartiers.

La gouverneure Hochul a annoncé le programme de subventions pour la résilience verte dans son discours sur l'état de l'État 2024 et son budget exécutif, dans le cadre d'un [plan global de résilience](#) et des actions visant à [préserver l'eau propre](#). Le GRG est administré par la Société des installations environnementales (Environmental Facilities Corporation, EFC) de l'État de New York. Les candidatures seront mises en ligne à partir du 1er mai sur le [site Web](#) de l'EFC. Le programme est financé par une combinaison de l'engagement historique de la gouverneure en faveur des infrastructures d'eau propre et de la loi de 2022 sur les obligations environnementales relatives à l'eau propre, à l'air pur et aux emplois verts (Clean Water, Clean Air, and Green Jobs Environmental Bond Act) de l'État de New York.

L'EFC a publié une ébauche de lignes directrices sur l'éligibilité, qui a été soumise à l'avis du public à partir du mois de mars. L'EFC a utilisé les commentaires du public sur cette ébauche de lignes directrices sur l'éligibilité pour contribuer à l'élaboration du programme.

Le GRG peut financer jusqu'à 90 % des coûts éligibles du projet, avec une subvention maximale de 10 millions de dollars. Les projets GRG doivent avoir un coût total minimum d'un million de dollars et avoir un impact positif sur un minimum de 2 830 mètres cubes (100 000 pieds cubes) d'eaux usées pluviales par an. Les projets éligibles comprennent ceux qui s'attaquent aux débordements des réseaux d'assainissement mixtes et/ou sanitaires lors de conditions météorologiques extrêmes et ceux qui combinent des infrastructures vertes et des caractéristiques fondées sur la nature pour garantir une infrastructure résiliente au climat.

Maureen A. Coleman, PDG de l'EFC, a déclaré : « La gouverneure Hochul comprend qu'il est essentiel de fournir aux communautés des ressources financières pour faire avancer des projets prêts à être lancés qui améliorent nos infrastructures et rendent nos communautés plus résilientes aux inondations et autres impacts climatiques. Le financement annoncé aujourd'hui permettra de faire avancer des projets essentiels d'amélioration de la qualité de l'eau dans tout l'État, ce qui garantira que nos réseaux publics d'approvisionnement en eau sont protégés et que nous sommes mieux préparés à résister à la prochaine tempête violente. »

Sean Mahar, commissaire par intérim au Département de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC), a déclaré : « En respectant un autre engagement du programme sur l'état de l'État à aider les

communautés exposées aux inondations, les mesures prises par la gouverneure Hochul permettent à davantage de New-Yorkais de bénéficier des avantages de l'infrastructure verte en matière d'environnement, de santé, d'économie et de résilience ». Le DEC se réjouit de travailler en partenariat avec l'EFC et les bénéficiaires potentiels de subventions sur des projets qui renforceront et amélioreront les communautés participantes et les aideront à prospérer. »

Communautés désavantagées

La loi sur les obligations environnementales relatives à l'eau propre, à l'air pur et aux emplois verts exige que les communautés désavantagées reçoivent au moins 35 %, avec un objectif de 40 %, des bénéfices des 4,2 milliards de dollars de fonds de la loi sur les obligations environnementales.

Les communautés désavantagées sont celles identifiées par le groupe de travail sur la justice climatique (Climate Justice Working Group), conformément à la [loi sur le leadership climatique et la protection des communautés](#) (Climate Leadership and Community Protection Act). L'EFC a fixé un objectif de 40 % pour le programme de subventions GRG, conformément à cette exigence de bénéficier aux communautés désavantagées.

L'engagement de New York en faveur de la qualité de l'eau

L'État de New York continue d'accroître ses investissements dans les infrastructures hydrauliques, qui sont une référence dans le pays, avec notamment [325 millions de dollars de subventions](#) mises à disposition en janvier. Avec 500 millions de dollars alloués aux infrastructures d'eau propre dans le budget de l'État promulgué pour 2024-2025 annoncé par la gouverneure Hochul, New York aura investi un total de 5,5 milliards de dollars dans les infrastructures hydrauliques entre 2017 et cette année. L'initiative de la gouverneure Hochul sur l'état de l'État a fait passer les subventions pour les infrastructures hydrauliques de 25 à 50 % des coûts nets éligibles pour les projets de traitement des eaux usées, afin d'aider les petites communautés. Pour tirer le meilleur parti de ces investissements et assurer une coordination permanente avec les gouvernements locaux, la gouverneure a renforcé les effectifs des équipes d'assistance communautaire de l'EFC pour aider les petites communautés rurales et défavorisées à tirer parti de ce financement et ainsi répondre à leurs besoins en matière d'infrastructure d'eau propre. Toute collectivité ayant besoin d'aide pour ses infrastructures hydrauliques est invitée à contacter l'EFC [ici](#).

La loi sur les obligations environnementales, approuvée par les électeurs et dotée d'un budget de 4,2 milliards de dollars, permet d'atteindre des niveaux de financement sans précédent pour moderniser les infrastructures hydrauliques vieillissantes et protéger la qualité de l'eau, renforcer la capacité des collectivités à résister aux tempêtes et aux inondations, réduire la pollution atmosphérique et diminuer les émissions altérant le climat, restaurer les habitats et préserver les espaces en plein air ainsi que les exploitations agricoles locales. Les premiers financements au titre de la loi sur les obligations environnementales ont été accordés par l'EFC en décembre dans le cadre des programmes d'amélioration des infrastructures hydrauliques et de subventions

intermunicipales, lorsque la gouverneure Hochul a annoncé l'octroi de [479 millions de dollars de subventions à 156 projets](#) dans tout l'État de New York.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)